

**COMITE SYNDICAL DU 14 MAI 2019**

**ORDRE DU JOUR**

<b>N°</b>	<b>AFFAIRES</b>	<b>RAPPORTEUR</b>
00	Compte rendu des décisions prises en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales	Monsieur le Président
1	Compte de Gestion 2018	Monsieur le Président
2	Compte administratif 2018	Monsieur le Président
3	Budget supplémentaire 2019	Monsieur le Président
4	Révision des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) "BHNS" et "EQUIPEMENT DU RÉSEAU"	Monsieur le Président
5	Approbation d'une convention de démolition reconstitution du Pôle d'échanges Multimodal (PEM)	Monsieur le Président
6	Approbation d'une convention avec la commune de Gan pour la réalisation, l'aménagement et le financement de la mise en accessibilité d'un point d'arrêt	Monsieur BOURIAT
7	Approbation de la Tarification applicable dans les parcs relais	Monsieur le Président
8	Attribution d'une indemnité à l'établissement « Pharmacie de la Poste » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
9	Attribution d'une indemnité à l'établissement « Salon de coiffure Chabbert » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
10	Attribution d'une indemnité à l'établissement « Nouvelle vague » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
11	Attribution d'une indemnité à l'établissement « SARL Ayngaran » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
12	Attribution d'une indemnité à l'établissement « Pharmacie de l'Université » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
13	Attribution d'une indemnité à l'établissement « Pharmacie Santé Nature » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
14	Attribution d'une indemnité à l'établissement « Le Boulevard » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN

N°	AFFAIRES	RAPPORTEUR
15	Attribution d'une indemnité au laboratoire d'analyse « Sealab » suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
16	Attribution d'une indemnité au Cabinet de Kinésithérapie « Madame Bacelon» suite au préjudice subi dans le cadre des travaux de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service.	Monsieur BRIN
17	Approbation du Procès Verbal du Comité Syndical du 5 mars 2019	Monsieur le Président